

CHRONIQUE DE L'UNIVERSITÉ

L'année académique s'est ouverte le 9 septembre 1931 par la Messe du Saint-Esprit et la Profession de Foi faite par le corps professoral.

Ainsi, dès la première journée, nos professeurs, tenant compte du caractère catholique de notre Université et des prescriptions de Notre Saint-Père le Pape, promettaient de se conformer en tous points aux exigences doctrinales et disciplinaires de l'Église catholique dans leur enseignement, pendant que la chorale chantait avec entrain le vieux cantique.

J'engageai ma promesse au baptême . . .

Aussitôt la ruche universitaire reprenait son activité et commençait à ramasser le butin que le travail, l'étude, la réflexion transformeraient en un miel succulent. Les Étudiants procédaient bientôt à des exercices d'introspection morale, qu'on appelle le Triduum d'automne. Le prédicateur, le Révérend Père Lelièvre, Oblat, réussit à intéresser son auditoire et à provoquer d'utiles réflexions.

Le dix octobre l'Université avait l'honneur de recevoir Son Excellence le Gouverneur Général, le Comte de Bessborough et la Vicomtesse de Bessborough. Tous deux ont laissé le plus agréable souvenir. Disons qu'à part leurs belles qualités et leur juste renommée, le fait qu'ils parlent tous deux notre langue française a créé du coup comme un lien d'intimité entre eux et le personnel de notre Université.

Dans cette revue des événements de l'année universitaire, nous laisserons un peu de côté ceux que nos dernières chroniques ont portés à la connaissance du public.

L'Université a décerné les honneurs académiques à quelques personnages. Récemment elle conférait un Doctorat d'honneur à M. l'abbé Honorius Bois, le zélé directeur de l'École d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière. Cet honneur s'ajoute bien aux mérites de M. l'abbé Bois. Il va aussi à ce vaillant pionnier que fut l'abbé Pilote, dont la

mémoire sort, pleine de lustre, des ombres de l'oubli où elle menaçait peut-être de sombrer.

Un monument dira aux générations l'œuvre magnifique accomplie par ce modeste prêtre.

M. Lorne Pierce, de Toronto, a reçu le Doctorat ès Lettres *honoris causa*. En lui accordant ce titre l'Université Laval a voulu récompenser les bons sentiments de M. Pierce à l'égard de notre Province, et, aussi, reconnaître ses très réels mérites littéraires.

Un doctorat d'honneur en Droit, a été conféré à Son Excellence le Gouverneur Général, lors de la réception qui lui fut faite en octobre.

Nos professeurs ont, en retour, reçu des marques d'honneur. C'est l'Honorable M. T. Chapais, professeur d'Histoire, que l'Université Queen (Ontario) a honoré d'un diplôme de Docteur en Droit.

C'est M. Jules-Arthur Gagné, que la confiance de ses collègues du Barreau a revêtu de la dignité de Bâtonnier.

C'est M. le Docteur Louis Berger, professeur de Pathologie générale, qui s'est vu décerner par l'Académie des Sciences le prix "Godard" pour 1931.

Une nouvelle récente, et qui est de nature à réjouir grandement l'Université, c'est la nomination de M. l'abbé Alexandre Vachon comme membre du Conseil National des Recherches.

Parmi les nouveautés qui rentrent dans le mouvement général de l'Université nous croyons devoir signaler d'une façon toute particulière l'Heure universitaire radiophonique. Disons tout de suite que cette heure de radiodiffusion n'a été possible que grâce à la bienveillance de M. Narcisse Thivierge, gérant du Poste CHRC. La première fut donnée le 8 décembre, jour de l'Immaculée Conception, fête patronale de l'Université. Les orateurs furent le Recteur, Mgr Ph.-J. Fillion, M. le juge F. Roy, Doyen de la Faculté de Droit, M. le docteur Arthur Vallée, secrétaire de la Faculté de Médecine, Mgr Camille Roy, pour l'enseignement littéraire, M. Georges Maheux, pour l'enseignement scientifique de la Faculté des Arts.

Avec le mois de mai l'heure universitaire a pris un caractère de régularité. L'Université a entrepris de faire connaître au grand public les activités dont elle est ou l'initiatrice ou

le théâtre. Les témoignages reçus démontrent clairement que l'heure universitaire rencontre l'approbation générale : anciens élèves, amis de l'Université, parents des étudiants actuels, tous aiment entendre parler de notre grande institution d'enseignement. Il est à souhaiter que cette extension de l'Université soit appuyée sur des bases solides.

L'Université s'est fait représenter à diverses conventions : par M. le docteur Arthur Vallée, à la Société Royale du Canada ; par M. l'abbé Alexandre Vachon, à la réunion des Universités Canadiennes, par M. le Chanoine A. Garnier au Centenaire de l'Université de Caen. M. Cyrias Ouellet a été délégué au Congrès des Chimistes qui s'est tenu à Madrid.

Nos revues ont publié un bon nombre d'articles de nos professeurs. Signalons — sans vouloir donner une liste complète — les articles suivants, dans le *Canada français* : Mgr Camille ROY : *Critique et Littérature nationale* ; M. l'abbé F. CHARBONNIER : *Poussées de Bolchevisme dans la Grèce antique, Crise religieuse dans la Grèce antique* ; M. le Chanoine Adrien GARNIER : *Un Apologiste, qui n'est pas Chateaubriand, au début du XIXe siècle; La Carrière d'un prédicateur parisien sous l'Empire et la Restauration* ; M. l'abbé J.-E. BÉGIN : *La Littérature du Moyen Age* ; M. Georges BOUCHARD : *La Renaissance des Arts domestiques* ; M. Louis BÉRUBÉ : *Le développement des Pêcheries de la Province de Québec* ; M. l'abbé Joseph FERLAND : *L'Église et l'État* ; *Un mal social* ; Mgr L.-A. PÂQUET : *L'Église et le Progrès économique* ; M. Louis CLOUTIER : *Matière et Énergie* ; M. Joseph RISI : *La Station Biologique du St-Laurent* ; M. Arthur DUVAL : *Le notaire Octave Roy* ; M. Arthur BERNIER : *L'Orgue* ; M. l'abbé C.-O. GARANT : *L'Abbé J.-Emery Grandbois* ; M. l'abbé Alphonse PELLETIER : *IncurSIONS en morale* ; *Un aspect du Moyen Age* ; M. l'abbé Cyrille GAGNON : *Discours présidentiel à la Séance de la Société du Parler Français* ; M. l'abbé Aderville BUREAU : *Le Privilège du For et nos tribunaux civils* ; M. l'abbé Napoléon MORISSETTE : *Nos Écoles* ; M. l'abbé Georges SAVARD : *Les Jésuites espagnols* ; M. l'abbé Maurice Roy : *Un Événement religieux et littéraire* ; M. l'abbé Henri Grenier : *Chronique de Philosophie*.

Dans l'Enseignement secondaire :

Mgr Camille Roy a continué ses études critiques — si justement goûtées — sur la littérature canadienne.

Nous devons aussi des articles à MM. les abbés Rosario Benoît, Jacques Gervais, Aimé Labrie, Raymond Laurent, F. Charbonnier, A. Maheux.

Les professeurs de nos Séminaires et Collèges affiliés n'ont pas laissé chômer leur plume. Nous relevons, soit dans le *Canada français* soit dans *l'Enseignement Secondaire*, les noms de MM. les chanoines F. Charron (Rimouski), et A. Marcoux (Lévis), de MM. les abbés Eddie Hamelin (Trois-Rivières), L.-D. Lemieux (Chicoutimi), H. Raymond (Lévis), C. Mercier, P. Potvin, A. Jean (Ste-Anne de la Pocatière), L.-J. Talbot (Québec).

Dans la *Revue du Droit*, M. Léo Pelland, professeur de la Faculté de Droit, tient une chronique régulière. M. le juge C.-E. Dorion et M. l'abbé A. Bureau ont aussi fait paraître des études.

M. le notaire Arthur Duval, a donné un article à la *Revue du Notariat*.

Le *Bulletin de la Société Médicale de Québec*, de son côté, a servi de tribune à plusieurs professeurs de notre Faculté de Médecine.

Et nous ne prétendons pas avoir épuisé la liste.

Des ouvrages ont paru, signés du nom de l'un ou l'autre de nos professeurs : Mgr Camille Roy a publié ses *Regards sur les Lettres* et réédité chez Lévesque (Montréal) ses *Propos Canadiens* ; M. l'abbé Albert Aubert a composé un recueil d'exercices français qui complète sa Grammaire, si justement appréciée ; l'ouvrage de M. Aubert était depuis longtemps réclamé. M. l'abbé Arthur Robitaille a publié un livre intitulé *le Nom de nos Plantes*, qui est une clef destinée à faciliter la recherche des noms des plantes ; M. Omer Caron a été le collaborateur de M. l'abbé Robitaille.

Dans le champ des conférences la moisson est abondante : Mgr Camille Roy, MM. les abbés P.-C. Desrochers, Alexandre Vachon, Arthur Maheux, MM. J. Risi, A. Bernier, C. Faessler, Robert Talbot, Philippe Hamel, Georges Maheux, Robert Taschereau, Avila Bédard, M. le Chanoine A. Garnier, MM. Albert Jobin, L. Pelland, ont pris la parole devant des auditoires divers.

M. l'abbé Ernest Lemieux, professeur de la Faculté de Théologie, a organisé, avec le concours de l'Association des Anciennes Élèves des Couvents, une série de conférences qui a remporté un beau succès ; parmi les orateurs nous remarquons M. le chanoine Joseph Pelletier, qui a traité du chant grégorien et M. l'abbé Alexandre Vachon, qui a parlé de la Madone dans l'Art.

L'École de Chimie a fait preuve d'une belle activité. Des conférences ont été données par MM. Louis Cloutier, Joseph Risi, Carl Faessler, Adrien Pouliot.

Nous avons eu à déplorer trois décès dans le corps professoral : M. le Docteur Arthur Simard, M. le notaire Octave Roy et M. l'abbé Émery Grandbois. Comme on a fait pour chacun d'eux un éloge spécial, nous n'en parlerons pas davantage ici.

Nous avons, dans cette revue même, exprimé le regret que nous causait la maladie de M. le juge Lachance, maladie qui l'a obligé à renoncer à un enseignement qu'il donnait avec plaisir.

Le Syndicat financier de l'Université Laval a été attristé par le décès de cinq de ses membres : M. le notaire Cyrille Tessier, M. L.-C. Marcoux, M. le Dr Arthur Simard, M. P.-J. Côté, M. J.-G. Scott, tous gens sincèrement dévoués au développement de l'Université Laval. L'Université dépose sur leur tombe l'hommage de ses prières et de ses regrets.

Disons un mot des promotions : le Conseil universitaire a mis au rang des professeurs titulaires : en théologie, M. l'abbé C.-O. Garant, titulaire d'Exégèse biblique ; en Droit, M. J.-E. Grégoire, titulaire d'Économie Politique ; à la Faculté des Arts, MM. L.-P. Geoffrion (Philologie française), Émile Beaudry (Langue grecque), Napoléon Morissette (Histoire du Canada), Antonin Marquis (Pharmacologie), J. Lefrançois (Géométrie).

D'autres ont été promus à l'agrégation : MM. les abbés Ernest Lemieux, Maurice Roy et Aderville Bureau, en Théologie ; MM. Roméo Blanchet et Renaud Lemieux, en Médecine, et enfin, à la Faculté des Arts, MM. P. Gagnon, L.-V. Cloutier, E. Déchéne, L. Castonguay, H. Grenier, W. Laverdière, L. Gariépy, J. Gervais, E. Bégin, L. Laliberté.

Le choix de M. le Dr J. Petitclerc pour une clinique chirurgicale à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec, cause

autant de joie dans notre ville qu'il occasionne de regrets dans l'Ouest canadien où il s'était acquis une fort belle réputation et comme chirurgien et comme patriote.

Notre Université qui avait perdu, dans la personne de Son Éminence le Cardinal Raymond-Marie Rouleau, un chancelier et un Visiteur Royal, doit des actions de grâces au Ciel pour avoir trouvé un digne successeur du regretté Cardinal en Son Excellence Mgr Rodrigue Villeneuve, le nouvel archevêque de Québec.

L'Université s'est accrue d'un nouveau pavillon, qui reliera l'École de Médecine au Séminaire neuf, en formant le coin de la rue Ste-Famille et de la rue Hébert.

Ce Pavillon abritera plusieurs sections d'enseignement, et on pourra, à bon droit, l'appeler le Pavillon des Facultés. En effet, la Faculté de Droit y occupera des pièces spacieuses et bien éclairées, avec, outre les salles de cours et les bureaux, une bonne bibliothèque, dont le besoin se fait depuis longtemps sentir.

La Faculté de Médecine y aura aussi sa part, puisque l'amphithéâtre d'Anatomie y prolongera la salle de Dissection, et que l'Institut du Cancer pourra s'y installer.

La Faculté des Arts sera représentée par la section des Lettres de l'École Normale Supérieure, et par l'Institut de Biologie.

Enfin, n'oublions pas que la Société Symphonique de Québec aura, dans ce Pavillon, une grande salle pour ses exercices.

On y a aussi réservé une salle de Conférences. Le public appréciera beaucoup cette innovation. Comme cette salle est de plain pied avec la rue Ste-Famille, les gens n'auront plus d'escaliers à monter pour aller entendre les conférenciers.

La Société de Géographie de Québec, dont la bibliothèque est bien garnie, aura aussi une salle pour y installer ses richesses.

Ce sera donc une maison bien remplie.

Notre École de Musique s'est montrée très active. Outre que six nouveaux professeurs y sont entrés, soit comme chargés de cours, soit comme agrégés, on a vu augmenter de beaucoup le nombre des élèves. Les professeurs se sont formés en comités d'orgue, de piano, de chant, d'instruments à cordes et ils ont élaboré de nouveaux programmes dont on

peut attendre le plus grand bien pour les études musicales dans les nombreuses institutions qui sont affiliées à l'Université pour l'enseignement de la musique.

La nomination de M. Robert Talbot comme Directeur de cette École contribuera beaucoup à son progrès. De même la nomination de Madame Berthe Roy comme professeur agrégé. Madame Roy, dont la réputation est bien établie, aidera puissamment à relever le niveau des études musicales.

Cette revue serait bien incomplète si nous ne disons rien des étudiants. Ils n'ont pas été très heureux dans les rencontres sportives, mais, par contre, leurs cercles et sociétés ont bien marché. Le Cercle Laënnec, en Médecine, le cercle d'Études juridiques, en Droit, le cercle Casault de l'A. C. J. C., la Conférence de la Société de St-Vincent de Paul, l'Association Générale des Étudiants de Laval, tous ces rouages ont fonctionné avec entrain et ces activités ont porté de beaux et de bons fruits. Vraiment, il y a lieu de féliciter nos jeunes gens.

Pour finir, répétons que le grand événement de l'année, ce fut la préparation d'une nouvelle édition des Règlements de l'Université Laval. Le texte a été envoyé à Rome pour approbation.

Une année universitaire est chose complexe. Nous sentons bien ce que notre résumé a d'imparfait et d'incomplet. Nous prions nos lecteurs de nous excuser.

Arthur MAHEUX, ptre,
secrétaire général.